

**LA SIXIÈME (6<sup>e</sup>) SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE JONQUIÈRE S'EST DÉROULÉE LE LUNDI 21 JUIN 2010.**

◆ **INFORMATION D'ORDRE GÉNÉRAL :**

**RAP DU PARTICIPE PASSÉ :**

Les membres du conseil d'administration ont visionné le Rap du Participe passé, conçu par madame Marie-Josée Drolet, professeure de français, assistée de madame Manon Lessard, conseillère pédagogique aux services informatiques, avec l'appui des gens du département d'Art et technologie des médias. Les membres ont souligné l'excellence du travail réalisé. Ce document à l'image des jeunes servira à la fois d'outil d'apprentissage et de promotion. La mise en marché devrait se faire sous peu, la direction générale prévoit un lancement en septembre prochain.

**CORRESPONDANCE :**

Le directeur général a informé les membres de la correspondance reçue dont une confirmation de la ministre de l'obtention du projet de programme de Baccalauréat en animation 3D et en design numérique offert par l'Université du Québec à Chicoutimi en collaboration avec la Centre Nad. Il a aussi reçu l'autorisation de la ministre Courchesne d'offrir le programme expérimental d'études préuniversitaires Sciences informatiques et mathématiques (200.C).

**SERVICE DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL :**

Le directeur général a présenté un tableau comparatif des activités de coopération et de développement international à travers le réseau collégial. Il a indiqué que le Service de coopération et de développement international a connu une évolution rapide et significative sur une brève période. Le Cégep de Jonquière se classe premier quant aux demandes acceptées pour les programmes gérés par le Cégep International pour l'année 2009-2010.

**NOMINATION D'UNE ÉTUDIANTE OU D'UN ÉTUDIANT INSCRIT DANS UN PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION – NOMINATION D'UNE ÉTUDIANTE OU D'UN ÉTUDIANT INSCRIT DANS UN PROGRAMME D'ÉTUDES TECHNIQUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Le directeur général a informé les membres de la nomination par le conseil exécutif de l'Association générale des étudiantes et des étudiants du Cégep de Jonquière (AGEECJ) de monsieur Anthony Bergeron comme membre du conseil d'administration du Collège, pour une durée d'un an, à titre d'étudiant inscrit dans un programme d'études préuniversitaires (Sciences humaines) en remplacement de madame Valérie Bellemare. Il a aussi nommé madame Julie Durand, membre du conseil d'administration du Collège, pour une durée d'un an, cette fois à titre d'étudiante inscrite dans un programme d'études techniques (Techniques de travail social) en remplacement de monsieur Mathieu Morin.

◆ **BUDGETS PROVISOIRES 2009-2010 :**

Le directeur des Services administratifs et techniques, monsieur François Leblanc, a expliqué que les budgets 2010-2011 sont provisoires en raison du dépôt du projet de loi 100 qui aura des impacts financiers importants pour le collège.

**FONCTIONNEMENT :**

Il a présenté le budget de fonctionnement et il a précisé les objectifs qui ont guidé la préparation budgétaire.

Les membres ont adopté le budget de fonctionnement 2010-2011 qui s'élève à 50 695 752 \$ et le solde de fonds au 30 juin 2011 est estimé à 1 772 748 \$.

**INVESTISSEMENTS :**

Les membres ont procédé à l'adoption du budget provisoire du fonds des investissements pour l'année 2010-2011 de l'ordre de 5 709 773 \$.

Le directeur des services administratifs et techniques a souligné que les projets retenus ont été jugés prioritaires et correspondent à un montant équivalent aux allocations d'investissements pour l'année en cours.

- ◆ **PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES EN CHARLEVOIX :**  
Les membres du conseil ont reçu le plan stratégique déposé par le Centre d'études collégiales en Charlevoix pour les années 2010-2015. Le directeur général a souligné la qualité du travail réalisé et il a constaté que leur plan est cohérent avec celui du Cégep de Jonquière.

- ◆ **COMMISSION DES ÉTUDES, ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011 :**

Pour l'année scolaire 2010-2011, les personnes suivantes ont été nommées pour siéger à la commission des études :

**Responsables de programmes :** madame Michèle Bergeron, directrice adjointe des études à la formation continue et madame Roxanne Tremblay, directrice adjointe des études au soutien à l'enseignement, à la gestion des programmes d'études, à la gestion du Service d'animation et de développement pédagogiques.

**Coordonnateurs de départements :** monsieur Gaétan Gagnon, coordonnateur du département de Techniques d'éducation à l'enfance et monsieur Serge Gagné, coordonnateur du département de Techniques de l'administration. Un poste reste à combler, mais il ne le sera qu'à l'automne.

**Enseignantes et enseignants :**

**Pour le Cégep de Jonquière :**

Rachel Asselin, enseignante en Français;  
Hans Blackburn, enseignant en Sciences humaines;  
Marc Boucher, enseignant en Techniques d'éducation à l'enfance;  
Michel Laprise, enseignant en Techniques de communication dans les médias.

**Pour le Centre d'études collégiales en Charlevoix :**

Philippe Poinlane, enseignant en Mathématiques.

**Étudiantes et étudiants :** le conseil exécutif de l'Association générale des étudiantes et des étudiants a désigné, le 16 juin dernier, monsieur Anthony Bergeron, à titre d'étudiant inscrit dans un programme d'études préuniversitaires (Sciences humaines) et madame Marie-Ève Chamberland à titre d'étudiante inscrite dans un programme d'études techniques (Techniques de travail social) comme représentante et représentant pour siéger à la commission des études en 2010-2011.

- ◆ **AVIS À LA COMMISSION DES ÉTUDES :**

À la suite de l'avis favorable émis par la commission des études, les membres du conseil ont résolu unanimement d'adopter l'Outil de mise en œuvre du Plan institutionnel de la réussite.

- ◆ **SANCTION DES ÉTUDES COLLÉGIALES :**

Les membres du conseil d'administration ont approuvé l'attribution, pour le Cégep de Jonquière, de cent-dix diplômes d'études collégiales au secteur préuniversitaire, trois cent cinquante-deux diplômes d'études collégiales au secteur technique et quatre diplômes d'études collégiales sans mention. Pour le Centre d'études collégiales en Charlevoix, l'attribution des diplômes d'études collégiales se répartit comme suit : dix-huit diplômes au secteur préuniversitaire et seize diplômes au secteur technique. De plus, douze diplômes d'attestations d'études collégiales ont été attribués pour le Cégep de Jonquière.

- ◆ **RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2009-2010 :**

Madame Guylaine Proulx a déposé un rapport des activités de la commission des études faisant état du bilan des réunions de la commission des études pour l'année scolaire 2009-2010.

- ◆ **ÉVALUATION DU RENDEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL :**

La présidente, madame Nicole Landry, a fait part aux membres du rapport du comité d'évaluation du rendement du directeur général, monsieur Michel Gravel, pour l'année scolaire 2009-2010, couvrant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres.

- ◆ **NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉVALUATION DU RENDEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011 :**

Les membres du conseil d'administration ont nommé madame Jeanne Lavoie et monsieur Michaël Reid à titre de membres du comité d'évaluation du rendement du directeur général pour l'année scolaire 2010-2011. La présidente, madame Nicole Landry, y siège d'office.

- ◆ **ÉVALUATION DU RENDEMENT DE LA DIRECTRICE DES ÉTUDES :**

Monsieur Michel Gravel fait part aux membres du conseil d'administration du rapport d'évaluation de madame Guylaine Proulx, directrice des études, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010, le tout conformément au Règlement sur les conditions de travail des hors cadres.

- ◆ **PROJET DE CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011 :**

Les membres ont accepté le calendrier des assemblées ordinaires suivant : les mercredis 29 septembre 2010, 27 octobre 2010, 8 décembre 2010, 26 janvier 2011, 2 mars 2011, 13 avril 2011, 18 mai 2011 et 22 juin 2011.

◆ **ADMINISTRATION PENDANT LA SAISON ESTIVALE :**

Conformément au règlement et étant donné la difficulté d'obtenir le quorum pendant la saison estivale, il a été recommandé de conférer les pouvoirs du conseil d'administration au comité exécutif ou le cas échéant, au directeur général pour la période estivale. Dans ce même cadre, les membres ont également conféré les pouvoirs à la directrice des études, madame Guylaine Proulx, afin de recommander au MELS de décerner un DEC à chacun des élèves qui y auront droit et dont les noms figureront sur les demandes de certification et, finalement, au directeur général ainsi qu'à la directrice des études à titre de signataires des AEC. Les mandatés feront rapport de leurs activités lors de la prochaine assemblée du conseil d'administration.

◆ **MENTIONS DE FÉLICITATIONS :**

Les membres du conseil ont tenu à adresser une mention de félicitations à madame Marie-Josée Drolet, professeure de français et initiatrice du projet « Le RAP DU PARTICIPE PASSÉ » et tous ses collaborateurs pour le travail remarquable réalisé dans ce projet novateur qui se veut un outil d'apprentissage particulièrement intéressant.

Les membres du conseil ont aussi voulu souligner par une mention spéciale, le travail accompli par monsieur Jacques Sergerie et toute son équipe dans le cadre des événements culturels intercollégiaux 2009-2010 et le grand succès obtenu par la 21<sup>e</sup> Exposition intercollégiale d'arts plastiques.

Une autre mention de félicitations a été adressée par les membres du conseil d'administration à madame Colette Fournier et à son équipe pour souligner la croissance significative du Service de coopération et de développement international.

◆ **PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

La prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le mercredi 29 septembre 2010.

---

*Note importante : Le compte rendu donné ici est une synthèse des principaux points discutés au plus récent conseil d'administration et est livré à titre d'information seulement. Il n'est ni exhaustif ni ne prétend correspondre exactement ou complètement aux interventions, discussions ou résolutions qui ont eu cours dans le cadre de cette assemblée. Seul le procès-verbal signé par la présidente et la secrétaire générale est un document officiel au sens de la loi. Pour tout élément d'interprétation, on voudra donc référer à ce dernier document.*

---

LE SERVICE DES AFFAIRES CORPORATIVES

---